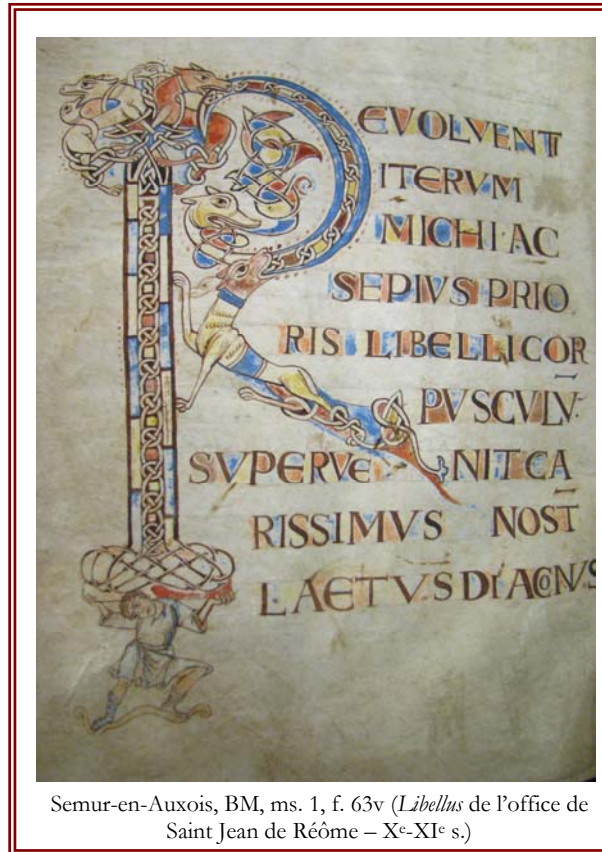


## Résumé des communications

Productions, emplois, mises en registre : la pratique sociale  
de l'écrit à travers la documentation médiévale bourguignonne

24 – 25 septembre 2009



Centre d'études médiévales  
UMR 5594 ARTeHIS  
« Archéologie-Terre-Histoire-Sociétés »  
CNRS, Université de Bourgogne, Ministère de la Culture  
3, place du Coche d'Eau – F – 89000 Auxerre  
Tél. : 03 86 72 06 60 / Fax : 03 86 52 06 45  
e.mail : [cnrs.cem@wanadoo.fr](mailto:cnrs.cem@wanadoo.fr)

Conseil scientifique :  
Marta Madero (Universidad Nacional de General Sarmiento,  
Argentine)  
Pascual MARTINEZ SOPENA (Universidad de Valladolid, Espagne)  
Joseph MORSEL (Université de Paris I)

Comité d'organisation :  
Eliana MAGNANI (CNRS – UMR ARTeHIS – Auxerre/Dijon)  
Marie-José GASSE-GRANDJEAN (CNRS – UMR ARTeHIS – Dijon)  
Chantal PALLUET (CNRS – UMR ARTeHIS – Auxerre/Dijon)  
Laetitia Bassereau (CNRS – UMR ARTeHIS – Dijon)

Avec nos remerciements pour leur aide à la réalisation du colloque :

- l'Umr ARTeHIS, le Cnrs, le Centre d'études médiévales  
l'université de Bourgogne, le Conseil Régional de Bourgogne et la  
Ville d'Auxerre.

## Table des matières – Programme

**Jeudi 24 septembre 2009**

### **Ouverture-Introduction**

Eliana Magnani et Marie-José Gasse-Grandjean

### **Scripturalité carolingienne**

Modérateur : Valérie THEIS

L'exégèse auxerroise : d'Haymon d'Auxerre à la *Glose ordinaire*  
Sumi SHIMAHARA .....p. 5

Culture graphique et manifestation épigraphique dans le cadre  
de la *renovatio* carolingienne : à propos des épitaphes nivernaises  
Cécile TREFFORT .....p. 7

### **Production diplomatique et archives**

Modérateur : Pierre CHASTANG

Écrit et rituel dans les chartes de la Bourgogne  
Maria HILLEBRANDT.....p. 9

Le cartulaire de Sauxillanges : une réécriture au service  
d'une communauté  
Arlette MAQUET .....p. 11

Le cartulaire de l'abbaye cistercienne d'Acey  
Marie-José GASSE-GRANDJEAN.....p. 13

Production d'archives et mise par écrit : le cas des évêques  
bourguignons à la fin du Moyen Âge  
Delphine LANNAUD.....p. 15

## Vendredi 25 septembre 2009

### L'écrit géré et pour gérer

Modérateur : Benoît GREVIN

La fabrique d'un outil de gestion financière à la fin du  
Moyen Âge : les comptes locaux de l'État bourguignon  
Fabienne COUVEL et Matthieu LEGUIL .....p. 17

Les manuscrits enluminés de Philippe le Bon et de Charles le  
Téméraire : une entreprise littéraire collective et sa diffusion  
(XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle)  
Béatrice BEYS .....p. 19

Entre érudition et recherche généalogique. Les transcriptions  
du comte de Chastellux à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle  
Marlène HELIAS-BARON .....p. 21

### Écrire, peindre, chanter : l'écrit à Réôme

Modérateur : Étienne ANHEIM

Que peindre ? Dispositif graphique et figures enluminées  
dans le manuscrit de l'abbaye Saint-Jean de Réôme (Moutiers-  
Saint-Jean), manuscrit 1 de la Bibliothèque de Semur  
Daniel RUSSO .....p. 23

Les livres de chant de Moutiers Saint Jean : production,  
conservation et destruction entre 11<sup>e</sup> et 21<sup>e</sup> siècles  
Eduardo Henrik AUBERT .....p. 25

Le *Reomans* de Pierre Rouvier (1637). Choix des « sources »  
et mise en forme de l'« histoire » de l'abbaye de Saint-Jean  
de Réôme (Moutiers-Saint-Jean)  
Eliana MAGNANI .....p. 27

### Conclusions

Marta MADERO, Pascual MARTINEZ SOPENA, Joseph MORSEL

Jeudi 24 septembre 2009

**L'exégèse auxerroise : d'Haymon d'Auxerre à la *Glose ordinaire***

Sumi SHIMAHARA (Université Paris IV-Sorbonne –  
sumi.shimahara@free.fr)

À l'époque carolingienne, un lieu en Bourgogne se distingue par la qualité et la quantité de sa production exégétique : il s'agit d'Auxerre, et tout particulièrement de l'abbaye Saint-Germain. Une école prestigieuse s'y développe, dont la production est variée (grammaire, exégèse, homilétique, hagiographie voire historiographie). Un grand nombre des commentaires bibliques auxerrois sont repris par Gilbert, clerc à la cathédrale Saint-Étienne au XII<sup>e</sup> siècle, pour confectionner ce qui devint par la suite la *Glose ordinaire*, assurant ainsi à la production auxerroise une postérité indirecte capitale.

Le grand colloque tenu à Auxerre en 1989 a mis en évidence l'existence d'une véritable « École » carolingienne à Auxerre et a souligné la complexité des traditions textuelles entremêlées, dans les manuscrits et plus encore dans les éditions du XVI<sup>e</sup> siècle. Nous nous proposons, vingt ans après, de reprendre quelques dossiers afin de démêler les filiations textuelles de certains commentaires (sur la Genèse, Ezéchiel, Jérémie, Daniel, Joël, Amos, Abdias) et de certaines homélies.

L'étude des sources, y compris de leur support matériel (les manuscrits eux-mêmes), permet en effet de préciser plusieurs aspects, d'affiner la connaissance du phénomène d'« école » et des relations entre intellectuels de l'époque carolingienne jusqu'au XII<sup>e</sup> siècle. Tout d'abord, l'authenticité des textes est désormais mieux établie (ou rejetée), grâce à l'étude de la tradition manuscrite de chacun d'entre

eux, recoupée par le relevé des lieux parallèles « originaux » et par l'examen des catalogues de bibliothèques médiévales. Cela permet de mieux cerner les individualités et leurs relations. En outre, la comparaison entre l'œuvre d'Haymon et les scolies qu'en a retenues Heiric permet d'étudier les pratiques pédagogiques, différenciées selon les écoles. De manière plus générale, la confrontation fine des divers textes de l'école exégétique d'Auxerre et la mise en lumière des remaniements et des réécritures nourrissent la réflexion sur la notion d'autorité des maîtres et sur le statut de l'écrit : si la première est reconnue, indubitablement, cela n'empêche pas l'existence d'archétypes évolutifs, cela ne fige pas l'écrit. Enfin, l'étude des manuscrits et de leur circulation révèlent l'usage de ces textes et le statut de leurs auteurs comme de leurs lecteurs.

L'examen du matériel exégétique auxerrois entre le IX<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup> siècles permet ainsi de montrer comment a fonctionné ce « laboratoire » intellectuel, comment ce dernier a élaboré un corpus didactique efficace, qui fut massivement utilisé dans la *Glose ordinaire*, c'est-à-dire dans l'apparat de la Bible dont l'autorité, dans la seconde partie du Moyen Âge, s'étendit bien au-delà d'Auxerre.

**Culture graphique et manifestation épigraphique dans le cadre de la *renovatio* carolingienne : à propos des épitaphes nivernaises.**

**Cécile TREFFORT (Université de Poitiers-CESCM – cecile.treffort@univ-poitiers.fr)**

Des fouilles archéologiques récentes ont permis la découverte, près de l'église Notre-Dame de Nevers, de près de 25 fragments d'inscriptions funéraires carolingiennes et d'une dalle entière. Ajoutées à huit pièces conservées depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, elles forment l'ensemble carolingien le plus important de France d'un point de vue numérique, devançant Reims et Angers et, plus encore, Bourges, Paris ou Saint-Denis. Cette production se distingue surtout par son décor d'entrelacs ou de palmettes, fréquemment employé dans le décor architectural ou mobilier de l'époque mais exceptionnel dans le domaine épigraphique.

Objets complexes, alliant le discours à la matière par l'inscription d'un texte dans la pierre et jouant sur la réception par le lecteur-spectateur de signes visuels autant alphabétiques que décoratifs, les plates tombes de Nevers se prêtent particulièrement bien à une réflexion renouvelée sur les usages et pratiques de l'écrit à l'heure de la *renovatio* carolingienne. La communication permettra ainsi d'étudier attentivement cet important ensemble épigraphique, encore inédit, d'explorer ses liens avec les productions contemporaines, à la fois lapidaires, picturales et manuscrites, et d'élargir l'analyse à des contextes plus éloignés dans le temps ou l'espace, comme par exemple la cour des rois lombards à Pavie, pour en mesurer héritages ou prolongements. La confrontation des témoignages et épigraphiques mettra ainsi en lumière la cohérence d'une culture graphique déclinée diversement selon les usages, les lieux, les circonstances mais partagée par l'ensemble des élites du monde carolingien. Monumentales par leur forme, leur rapport à la sépulture et leur fonction mémorielle, les épitaphes nivernaises s'insèrent en outre, ce qui est plus rare, dans une conception esthétique partagée

par les commanditaires et décorateurs de l'édifice dans lequel elles prirent place.

Support d'un souvenir individuel, ces plaques de pierre inscrites et décorées mettent surtout en scène une société privilégiée, celle des aristocrates qui utilisent l'écrit comme signe de leur pouvoir et comme affirmation de leur identité de groupe, une société qui, par une fusion liturgique, graphique, esthétique et matérielle de sa *memoria* avec l'édifice de culte, tend à se fondre surtout dans une *Ecclesia* à la fois terrestre et céleste.



## Écrit et rituel dans les chartes de la Bourgogne

**Maria HILLEBRANDT (Universität Münster – Institut für Frühmittelalterforschung – hillebr@uni-muenster.de)**

L'évolution de la culture du Moyen Âge a été, dans beaucoup de domaines, fortement influencée par les changements dans les pratiques et les usages de l'écrit, comme on le voit surtout dans les différentes fonctions des chartes.

Jusqu'à environ 1100, les diverses formes de communication entre un monastère et un laïque qui sont à enregistrer comme donation, achat/vente ou échange ont souvent été mises en scène par des actes rituels, de forme symbolique et même aussi paraliturgique :

- les chartes ont été échangées de façon solennelle ;
- elles furent déposées sur l'autel ;
- on prêtait serment devant des témoins ;
- donateurs et bénéficiaires étaient physiquement (« corporaliter ») présents ;
- des saints et reliques jouaient un rôle important pendant toute la procédure ;
- le choix du lieu et du temps avait une grande importance.

Ce n'est que par de tels éléments que les chartes obtenaient une force juridique.

Au cours du douzième siècle, le document écrit obtenait lui-même une importance juridique et pouvait finalement servir de preuve.

Le changement est lié aux diverses modalités de la production et de la conservation de l'écrit. En m'appuyant sur les cartulaires de Cluny, je vais suivre la charte dans sa forme originale, sa copie répétée et son classement différent pour expliquer l'architecture des dossiers et leur logique. La méthode de l'analyse stratigraphique de cartulaires décèle l'ensemble des relations existant entre les différentes copies d'une charte. En étudiant le document dans son intertextualité, les projets de

rédaction des cartulaires mettent en évidence les diverses intentions, soit d'une dimension pragmatique, soit d'une dimension symbolique. Le rituel fait partie de ce développement, en jouant des rôles multiformes dans le processus de l'élaboration de la charte et les divers stades de sa conservation.

## Le cartulaire de Sauxillanges : une réécriture au service d'une communauté

Arlette MAQUET (Centre d'études médiévales – amaq@free.fr)

Sauxillanges <sup>1</sup>, à 440 m d'altitude et à une trentaine de kilomètres au sud-est de la métropole diocésaine, a pour origine une *curtis* carolingienne, appartenant à Guillaume le Pieux, dans laquelle en 927 son neveu et deuxième successeur Acfred voulut créer une communauté religieuse, mais c'est seulement vers le milieu du X<sup>e</sup> siècle qu'une vie monastique clunisienne s'établit en ce lieu. Dans l'histoire de Cluny, l'Auvergne représente un espace particulier, compte tenu de l'importance et du nombre de communautés monastiques dans cette région.

Le cartulaire a été publié par H. Doniol en 1864 à partir d'une seule copie, celle du manuscrit de la BnF latin 5454, un document sur papier du XVII<sup>e</sup> siècle. Ce choix, qui met à l'écart un autre exemplaire, conservé aux Archives Nationales (A.N. LL 1014), a été jugé peu satisfaisant. Dans sa présentation actuelle, il comprend 979 actes datés du X<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle et il constitue une source écrite d'une extrême importance pour l'histoire de l'Auvergne et de Cluny. Par sa composition et ses origines, il est très proche des cartulaires clunisiens.

L'aire géographique concerne plus précisément la basse-Auvergne, au cœur du vaste diocèse de Clermont.

Ce cartulaire témoigne de nombreuses manipulations effectuées au cours de la période de rédaction (insertion d'archives, interpolation, compilations, contractions et /ou remaniements des actes) attestant des choix réalisés par la communauté, mais aussi imposant qu'il soit, nous ne disposons que d'une partie des actes qui constituaient le trésor des

---

<sup>1</sup> Ch.-l. de cant., dép. du Puy-de-Dôme.

chartes de la communauté. Un cartulaire est un instrument de gestion , à ce titre il peut faire effet de filtre, mais le système adopté par Sauxillanges permet dans un certain nombre de cas de disposer d'un historique du bien. Nous nous intéresserons particulièrement à cet aspect qui permet aussi de mettre en évidence les différents cercles de la solidarité clunisienne via les relations établies par la communauté de Sauxillanges avec la société d'Auvergne.

Dans cette communication, c'est l'ensemble de ce parcours méthodologique qui sera exposé, ainsi qu'un aperçu des résultats obtenus pour la Bourgogne.

## Le cartulaire de l'abbaye cistercienne d'Acey

**Marie-José GASSE-GRANDJEAN (CNRS-ARTEHIS – Marie-Jose.Gasse-Grandjean@u-bourgogne.fr)**

Je prépare actuellement l'édition électronique du cartulaire d'Acey (Paris, BnF, ms. lat. 5683) avec l'aide de l'École nationale des chartes et de TELMA. Ce projet vise deux objectifs : participer à la mise au point d'un outil efficace de mise à disposition et d'analyse des actes diplomatiques, et mieux comprendre l'organisation et la finalité de ce recueil de chartes.

Le contexte d'étude de l'abbaye d'Acey (Jura (Franche-Comté), arr. Dole, c. Gendrey, cne Vitreux) est assez particulier. Située aux confins du Jura, du Doubs et de la Côte-d'Or, cette abbaye cistercienne, fille de Cherlieu, fondée en 1133-1134, est toujours occupée par des moines cisterciens. Un fonds documentaire riche est conservé. René Locatelli a exploité cette documentation et publié une histoire de cette communauté en 1986 (P. Gresser, R. Locatelli, M. Gresset, É. Vuillemin, *L'Abbaye Notre-Dame d'Acey*, Besançon-Abbaye d'Acey) mais l'étude des objets documentaires reste à faire.

Je propose :

- d'analyser ces objets documentaires variés (chartes relatives à un seul objet et une seule personne, pancartes plus fédératives, cartulaire organisé) et leur utilisation ;
- et de disséquer leurs combinaisons, afin de suivre la chaîne de conservation et d'utilisation de ces objets jusqu'à l'époque contemporaine.

Le cartulaire du XIV<sup>e</sup> siècle qui réunit des actes diplomatiques s'échelonnant entre 1107 et 1275 et organisés majoritairement en pancartes, sera le point de départ de cette enquête sur les continuités et bouleversements rencontrés par cette documentation.



## **Production d'archives et mise par écrit : le cas des évêques bourguignons à la fin du Moyen Âge**

**Delphine LANNAUD (Université de Bourgogne – UMR ARTeHIS – lannaud.del@wanadoo.fr)**

Avec la fin du Grand Schisme, les prélats bourguignons entreprennent non seulement une mise en ordre de leurs archives mais aussi une rédaction de leurs droits afin de satisfaire une double exigence : réorganiser leur administration et défendre leur condition seigneuriale.

Certains documents, conçus pour faciliter la gestion des domaines, font foi en justice et deviennent indispensables pour lutter contre les empiètements qui se sont multipliés à la faveur des troubles de la période précédente. Au cours du premier tiers du XV<sup>e</sup> siècle, le terrier, surtout, devient leur instrument par excellence, se substituant progressivement au censier. S'ils ne sont pas les premiers à en voir l'intérêt, de prestigieux exemples les incitent vite à conduire des enquêtes en vue de leur écriture. Alors qu'au début de son principat, Philippe le Bon en ordonne la confection dans tous ses domaines<sup>1</sup>, les comptes de la châtellenie de Thoisny<sup>2</sup> mentionnent ainsi dès cette époque, dans un procès-verbal dressé par le bailli du temporel épiscopal Henri de Clugny et qui vise à les reconnaître, l'existence de terriers nouvellement faits. Les évêques adoptent donc assez rapidement ce nouvel outil puisque les autres seigneurs bourguignons attendent majoritairement la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup>. Il faut dire que celui-ci simplifie particulièrement la gestion des possessions épiscopales aux situations complexes. En 1461, Jean 1<sup>er</sup> Rolin

---

<sup>1</sup> Nathalie ZBOROWSKI, « Les terriers du Charolais au XV<sup>e</sup> siècle », *63<sup>e</sup> congrès de l'Association Bourguignonne des Sociétés Savantes*, 1992, p. 75-88.

<sup>2</sup> Les comptes de cette châtellenie sont particulièrement bien tenus pour cette période.

<sup>3</sup> Marie-Thérèse Caron, *La noblesse dans le duché de Bourgogne (1315-1477)*, Lille, 1987. En Lyonnais, le terrier devient courant dès le troisième tiers du XIV<sup>e</sup> siècle.

demande la rédaction du terrier de Lucenay-l'Évêque<sup>4</sup> : les enquêteurs rédigent plus de deux cents articles sur les droits et devoirs des habitants.

Mais, les évêques bourguignons ne concentrent pas uniquement leurs efforts sur les seuls terriers, devenus indispensables : dans la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle, ces prélats, dont le gouvernement s'inscrit dans la durée et peu concernés par les transferts multiples, s'emploient aussi à faire reconnaître, par écrit, leurs droits les plus divers, dans des documents réalisés méthodiquement, qui trouvent rapidement leur utilité.

---

<sup>4</sup> Arch. dép. de la Saône-et-Loire, évêché d'Autun, 2 G 417, temporel, châellenie de Lucenay-l'Évêque : « *terrier de la seigneurie de Lucenay dresse par ordre du cardinal* ».



Vendredi 25 septembre 2009

**La fabrique d'un outil de gestion financière à la fin du  
Moyen Âge : les comptes locaux de l'État bourguignon**

Fabienne COUVEL (Université de Paris I –  
fabienecouvel@yahoo.fr) et

Matthieu LEGUIL (Matthieu LEGUIL (Université de Franche-  
Comté – mleguil@hotmail.fr))

La Bourgogne jouit, presque seule et à la différence du royaume de France, de la chance d'avoir conservé la majeure partie de ses archives financières et en particulier de riches comptabilités.

Pourtant, si celles-ci ont fourni la matière à maints travaux dans les champs les plus variés, de l'histoire événementielle (U. Plancher, E. Petit) à celle de l'économie (H. Dubois), en passant par celle des institutions (J. Richard) ou celle des finances de l'État (A. Van Nieuvenhuysen), elles n'ont que peu été étudiées pour elles-mêmes. De ce point de vue, le travail le plus notable est l'édition par M. Mollat des *Comptes centraux de l'État bourguignon*.

La recherche ne manque pourtant pas d'intérêt, qui peut éclairer les méthodes de gestion bourguignonnes (ouvertement inspirées des usages français), la diffusion de l'usage de l'écrit au sein du personnel administratif ou la conception médiévale de l'État et de son service.

Nous aimerions donc combler cette lacune en menant une étude diplomatique et archéologique de ces comptabilités ; étude qui pourra s'inspirer de la stimulante *archéologie des recherches de feux* récemment publiée par P. Beck. En nous concentrant sur les comptes locaux de l'Auxois et du Nuiton, qui forment les terrains de nos thèses respectives, et sur les mémoriaux de la chambre des comptes, à la fin de l'ère capétienne et durant le siècle des Valois, nous chercherons à reconstituer le processus

de production des comptes et à montrer que ceux-ci s'inséraient dans un complexe documentaire qu'arpentait au quotidien l'administration.

Après nous être penchés sur les attentes de la chambre des comptes, qui régissait la confection des documents et en assurait la conservation, nous étudierons leur fabrique, sous l'égide des officiers mais avec le concours d'autres acteurs, avant de mesurer la portée de cette vaste entreprise de production de sources administratives sur les pratiques de l'écrit au sein de l'État bourguignon et de l'élite sociale qui la mit en œuvre.

**Les manuscrits enluminés de Philippe le Bon et de Charles le Téméraire : une entreprise littéraire collective et sa diffusion (XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle)**

**Béatrice BEYS (UMR ARTeHIS – [beatricebeys@wanadoo.fr](mailto:beatricebeys@wanadoo.fr))**

L'observation des manuscrits copiés et enluminés pour la cour de Bourgogne révèlent des liens étroits entre les « escripvains » et le duc. Plusieurs enluminures montrent Philippe le Bon (1419-1467) ou Charles le Téméraire (1467-1477) dans l'atelier du compilateur. Représenté debout le duc semble communiquer ses attentes à son interlocuteur avant que l'œuvre ne soit achevée. Cette image rare dans la production enluminée des régions voisines - notamment à la cour de France où ce type d'enluminure apparaît uniquement dans un exemplaire de la traduction du *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais- suggère au lecteur la participation du duc dans la conception d'une oeuvre littéraire ambitieuse notamment lorsqu'il s'agit d'une chronique ou d'un récit historique. Que cette participation soit réelle ou virtuelle, elle est indissociable de celle des copistes, des compilateurs, des libraires et des enlumineurs sollicités. Il conviendra d'abord d'évaluer les manifestations des participations diverses en observant les scènes de dédicaces, les prologues, les colophons et tout autre indice pictural ou textuel. Cette enquête nous amènera à préciser le rôle des protagonistes et les relations que lettrés et libraires entretiennent avec le duc. Des personnalités parmi lesquelles Jean Wauquelin, Jean Miélot, David Aubert, Colard Mansion, Georges Chastellain ou encore Jean Molinet seront évoqués dans leur relation avec leur seigneur. En observant leurs créations manuscrites on montrera combien le livre est une entreprise collective qui implique le duc, façonne son image et encourage les initiatives éditoriales tout en proposant un livre-objet d'une qualité exceptionnelle. Enfin, la question de la diffusion de ces œuvres dans d'autres cours sous la forme manuscrite ou imprimée sera abordée. Cette enquête étendue à la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle permettra de montrer les remaniements des commandes duciales dans un autre contexte notamment celui de la cour de France.



**Entre érudition et recherche généalogique. Les transcriptions du comte de Chastellux à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle**

**Marlène HELIAS-BARON (Université de Paris I Panthéon-Sorbonne – marlhelias@yahoo.fr)**

Parmi tous les historiens et érudits qui ont travaillé dans les archives icaunaises au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, le plus célèbre est sans contestation possible l'archiviste Maximilien Quantin, auteur des deux volumes du *Cartulaire général de l'Yonne* édités entre 1854 et 1860. Il ne fut pas le seul.

Un noble érudit, Henri Paul César comte de Chastellux (1842-1917), entreprit à la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle de rechercher systématiquement dans les archives et dans les bibliothèques, aussi bien dans l'Yonne qu'à Paris, des documents concernant les agissements de ses ancêtres. Malgré une formation historique empirique et somme toute limitée, il se mit à transcrire infatigablement les actes qui tombaient sous ses yeux et pas seulement ceux qui contenaient la mention d'un membre de sa famille. Ce ne sont pas moins de 500 pièces du XII<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle qu'il copia aux archives nationales, soit 12 manuscrits in quarto dont l'inventaire analytique a été établi par Charles Porée en 1903, 1904 et 1905 dans le *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*.

Des traces de son activité boulimique sont visibles dans les fonds des monastères cisterciens de Pontigny ou de Reigny. Concernant cette dernière abbaye, ses travaux de transcription des actes et surtout du cartulaire furent salués en 1912 par la *Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*. Pourtant, il ne publia pas ses notes qui furent versées sous forme manuscrite aux archives départementales d'Auxerre. Grâce à ses copies, certains documents à présent perdus ou très abîmés peuvent être approchés et étudiés, même si elles présentent de nombreuses imperfections.

La confrontation des originaux et de leurs copies peut apporter des éclaircissements sur les méthodes de travail d'un savant de province, à l'époque où Léopold Delisle (1826-1910), le « prince des bibliothécaires », est en activité et où se multiplient les transcriptions de textes anciens. Pourquoi Henri de Chastellux s'est-il lancé dans une telle entreprise ? Quels documents a-t-il sélectionnés ? Comment s'est-il comporté face aux écrits qui attiraient son attention ? Quelle a été la postérité de ses travaux ?

**Que peindre ? Dispositif graphique et figures enluminées  
dans le manuscrit 1 de la Bibliothèque de Semur**

**Daniel RUSSO (Université de Bourgogne – UMR ARTeHIS ;  
IUF membre senior – Daniel.Russo@u-bourgogne.fr)**

À partir de l'analyse détaillée des lettres initiales peintes dans le manuscrit 1 de Semur, à situer sans doute autour de l'an 1000, à une date qui reste cependant encore à préciser, j'étudie les trois niveaux d'approche possible en tenant compte de la matérialité du *codex* et de ses contextes d'utilisation. Au premier niveau, celui de la répartition quantitative des initiales illustrées dans le texte, soigneusement mises en rapport avec les changements de *lectiones*, un **repérage actif**, a été opéré, dès le travail du scribe, entre les lettres à décors zoomorphes, les lettres à figures humaines (très rares), et les lettres à décors géométriques, chacune de ces spécificités intervenant en relation avec la gamme des couleurs utilisées, même si les connexions ne sont pas, en revanche, évidentes avec le contenu du texte qui est développé en vis-à-vis et sur le feuillet tout entier. La gamme des couleurs est réduite à quelques tons – à préparation locale et végétale : bleu ; jaune ; rouge ; vert –, dont toute l'originalité consiste à composer un **arrangement graphique**, en figure de carré ou de losange, et de sorte à exposer un **sujet sans lien aucun avec le contenu** du texte. Il s'agit ainsi d'un premier dispositif, instaurant une nette distinction entre **sujet** et **contenu**, plus manifeste dans la première partie du texte que dans le reste du manuscrit, ce dont les usages qu'on faisait du livre peuvent rendre compte. A un deuxième niveau, les formes des lettres initiales rythment de manière **structurée** les débuts de chacun des grands découpages en *lectiones* : d'orientation et de forme différentes entre elles, ces initiales suscitent **leur propre mouvement** dans l'espace, et décrivent un **périmètre fort de visibilité** en dehors de tous les indices matériels du texte [cadrage de la page ; réglures ; espaces entre les lignes]. Dans cette communauté monastique, à un moment appuyé de **son histoire, l'identité du groupe** s'éprouve à travers le visible qui équivaut, au moins, au lisible. Au dernier niveau

d'analyse, enfin, les initiales figurées se laissent concevoir à l'intérieur, cette fois, d'une véritable **économie du signe graphique** (Jack Goody), servant de vecteur à une communication articulée avec l'invisible et l'immatériel ; de même, les dispositifs en formes géométriques et en couleurs. L'intention de l'abbé devait alors privilégier la mise en évidence d'une **présence** affirmée pour telle, qui accompagnait, certes, le déroulement du texte, et celui de ses contenus, mais aussi qui se montrait comme présence, donc sujet de vision.

En réfléchissant aux grands courants de l'interprétation portant sur l'image et, plus rarement, sur le visuel, à la suite des travaux sur la *monstration* (Jean-Claude Bonne), la *présentation* (Herbert L. Kessler), la notion même de *visuel* (Jeffrey F. Hamburger), je proposerai de revoir ces dispositifs de signes en étroites relations avec le moment, ou encore l'occasion formelle, de la proposition faite par le scribe de ces figures, de ces formes, de ces couleurs, toute présence étant affichée d'abord comme une intention (G. E. M. Anscombe ; V. Descombes), ensuite comme un processus de connaissance (Jack Goody) à l'intérieur d'une séquence chronologique homogène, relevant du système de la communication écrite : ici, l'affirmation nécessaire de la communauté de Saint-Jean de Réome à travers son saint fondateur servant, en quelque sorte, d'argument principal à la construction figurative.

C'est de ce triple point de vue d'enquête que je reprendrai, et questionnerai, les principales articulations problématiques mises en évidence par le texte préparatoire au Colloque, en m'efforçant de souligner l'importance du **visuel** dans cette approche d'ensemble.



**Les livres de chant de Moutiers-Saint-Jean : production, conservation et destruction entre 11<sup>e</sup> et 21<sup>e</sup> siècles**

**Eduardo Henrik AUBERT (GAHOM – EHESS, Paris – eh.aubert@hotmail.com)**

Cette communication prend comme point de départ la découverte d'un important fonds documentaire dans les Archives départementales de la Côte-d'Or : les fragments de livres liturgiques de l'abbaye de Moutiers-Saint-Jean qui, au moment des confiscations révolutionnaires, ont été réemployés comme des reliures pour les liasses des fonds beaucoup plus tardifs de l'abbaye (série BII 1104). La plupart de ces fragments provient de livres pourvus d'écritures musicales : un missel, un graduel et un bréviaire écrits successivement entre le 11<sup>e</sup> et le 13<sup>e</sup> siècle. Ils viennent s'ajouter à des livres déjà connus de Moutiers Saint Jean qui se trouvent dans la Bibliothèque municipale de Semur-en-Auxois : deux livres des offices du saint patron de l'abbaye, Saint Jean de Réôme, dont l'un date de la fin du 10<sup>e</sup> ou du début du 11<sup>e</sup> siècle (ms. 1), et l'autre est beaucoup plus tardif, du milieu du 18<sup>e</sup> siècle (NN10).

En prenant en considération l'ensemble de ces documents et en faisant attention aux continuités et aux bouleversements qui ont connu leurs histoires, cette communication se propose d'analyser les mécanismes sociaux de la production, de la conservation et de la destruction des livres de chant liturgique originaires de l'abbaye bourguignonne de Moutiers-Saint-Jean dans la longue durée, depuis l'époque de la production des plus anciens d'entre eux jusqu'à leur état actuel de conservation.

Le parcours analytique sera développé dans quatre moments successifs, suivant les traces des transformations majeures identifiables dans les documents, dans un effort d'élucider les grands enjeux qui ont présidé à ces changements : (1) 11<sup>e</sup> à 13<sup>e</sup> siècles, moment de la production de la plupart des livres ; (2) 13<sup>e</sup> à 18<sup>e</sup> siècles,

d'où ne reste la trace d'aucun livre de chant réômais ; (3) 18<sup>e</sup> siècle, quand un nouveau livre a été produit et quand la Révolution a profondément bouleversé les conditions de conservation des livres de chant de Moutiers-Saint-Jean ; (4) 18<sup>e</sup> à 21<sup>e</sup> siècles, moment où les livres (ou les fragments de livres), déposés dans les archives ou dans les bibliothèques et adaptés à des nouvelles structures sociales, n'ont cependant pas cessé d'avoir une histoire..

**Le *Reomaus* de Pierre Rouvier (1637). Choix des « sources » et mise en forme de l'« histoire » de l'abbaye de Saint-Jean de Réome (Moutiers-Saint-Jean)**

**Eliana MAGNANI (CNRS – UMR ARTeHIS – eliana.magnani@wanadoo.fr)**

Avignonnais, jésuite, professeur du collège de Clermont de Paris<sup>1</sup>, Pierre Rouvier est un proche du puissant cardinal François de la Rochefoucauld (1558-1645), dont il est aussi le biographe<sup>2</sup>. C'est probablement à la demande du cardinal, devenu l'abbé commanditaire du monastère de Réome en 1637, au moment de la réforme mauriste de l'abbaye, que Rouvier écrit *Reomaus, seu Historia monasterii S. Joannis Reomaensis*<sup>3</sup>. Organisé en ordre chronologique des abbés, en deux parties, la première consacrée à la reproduction des « sources » et la deuxième aux « notes » explicatives de l'auteur, l'ouvrage construit l'« histoire » du plus ancien monastère bourguignon, reprise ensuite par toute l'historiographie jusqu'à nos jours. Rouvier puise dans les archives

<sup>1</sup> ARSI Francia 26 f 2v. Il est aussi le confesseur du nonce apostolique en France, Ranuccio Scotti, évêque de Borgo San Donnino (1597-1661) (voir SCOTTI, Ranuccio, *Correspondance du nonce en France Ranuccio Scotti (1639-1641)*, éditée par Pierre Blet, S.J., Rome : Presses de l'Université grégorienne ; Paris : E. de Boccard, 1965, p. 264).

<sup>2</sup> ROUVIER, Pierre (S.J., Le P.), *De Vita et rebus gestis Francisci de La Rochefoucauld... libri tres*, Parisiis : apud S. et G. Cramoisy, 1645, In-8°, pièces limin., 235 p.. Il est aussi l'auteur de : *De Vita Patris Petri Cotoni... libri tres*, Lugduni : apud M. Liberal, 1660, In-8°, VI-262 p., portrait gr. ; *Henrico quarto, Galliae et Navarrae regi augustissimo, in instauratione Godranii Societatis Jesu collegii, panegyricus dictus Divione a P. Petro Roverio*, Cabilone : apud J. a Pratis, 1604 In-8°, IV-46 p. ; *Henrico IV, Francia et Navarrae regi augustissimo, in instauratione Godranii Soc. Jesu collegii, panegyricus dictus Divione a P. Petro Roverio... Additae notae... Editio altera... - Elogium historicum Henrici IV*, Antverpiae : ex officina plantiniana, apud J. Moretum, 1610, 2 parties en 1 vol. in-8°, portr. gr.

<sup>3</sup> ROUVIER, Pierre (S.J., Le P.), *Reomaus, seu Historia monasterii S. Joannis Reomaensis, in tractu Lingonensi, primariae inter gallica coenobia antiquitatis, ab anno Christi 425, collecta et illustrata a P. Petro Roverio...*, Parisiis : S. Cramoisy, 1637, In-4°, pièces limin., 693 p. et table.

et dans la bibliothèque de l'abbaye : il est le premier éditeur de plusieurs pièces hagiographiques de saint Jean de Réome et des célèbres diplômes de Clovis I<sup>er</sup> et Clotaire I<sup>er</sup> (d'après le ms. 1 de la Bibliothèque municipale de Semur-en-Auxois –X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> s.), il transcrit des actes diplomatiques des XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles, d'après un recueil aujourd'hui disparu (*ex tabulario Reomensis*). Il croise les données issues des chroniques, hagiographies et actes diplomatiques relatifs à d'autres centres monastiques bourguignons : Flavigny, Cluny, Saint-Bénigne de Dijon, Saint-Pierre-le-Vif. L'analyse de l'ouvrage que nous proposons s'articule autour de trois questions principales :

1) la compréhension du contexte de son élaboration (célébration de l'abbaye bénédictine et de ses abbés pour mieux célébrer le cardinal jésuite de la Rochefoucauld) ;

2) le traitement donné aux « sources », en effectuant la comparaison systématique avec les originaux conservés (par exemple, les nombreuses interventions lors de l'édition du catalogue des abbés du XIV<sup>e</sup> siècle) ;

3) l'évaluation rétrospective des archives de l'abbaye, alors qu'elles sont sensées avoir été brûlées en 1557 par le huguenots. Plus largement, le *Reomaus* semble un bon témoin des « monuments historiographiques » mis en forme par les « moines historiens » des XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles, dont l'historiographie récente ne s'est pas vraiment détachée.

Marta MADERO (Univ. Nac. de General Sarmiento –  
mmadero@ungs.edu.ar)

Pascual MARTINEZ SOPENA (Université de Valladolid –  
sopena@fyl.uva.es)

Joseph MORSEL (Université de Paris I Panthéon-Sorbonne –  
morsel@univ-paris1.fr)